|  |
| --- |
| **MODELE DE RECOURS GRACIEUX** **suite aux résultats du mouvement interdépartemental** |

*Coordonnées de l’agent*

*[Nom, prénom,*

*adresse]*

Monsieur le directeur académique de la Drôme

*[Date]*

**Objet :** recours suite aux résultats du mouvement interdépartemental.

Copie aux représentant-es du SNUipp-FSU

Madame la Directrice Académique

J’ai participé cette année aux permutations nationales et demandé les départements suivants :

- …………………………

- …………………………

- …………………………

Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués le 7 mars 2023, je n’ai pas obtenu la mutation souhaitée et porte recours de cette décision.

[***Plusieurs arguments peuvent ici être utilisés selon les situations :]***

1. *Je constate que le barème de la dernière personne entrant dans le département……… est de……..., inférieur au mien.*
2. *La demande de correction de mon barème n’a pas été prise en compte. Je le conteste au regard des éléments suivants………….*
3. *Je ne bénéficie pas d’une mutation alors que je rentre dans le cadre des priorités légales au titre …………………… . Cette situation est précisée dans le BO spécial n°10 du 14 novembre 2019.*
4. *J’ai obtenu mon vœu numéro ….. et je souhaite que tous les éléments de vérification me soient communiqués concernant mes vœux « supérieurs ».*

Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse du 13-11-2019, publiées au BO spécial n°10 du 14 novembre 2019, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif contre les décisions individuelles prises au titre de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 lorsqu’ils-elles n'obtiennent pas de mutation.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation.

Je vous précise que je mandate un-e élu-e du SNUipp-FSU 26 afin de m’assister dans cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes sincères salutations

*[nom et signature]*